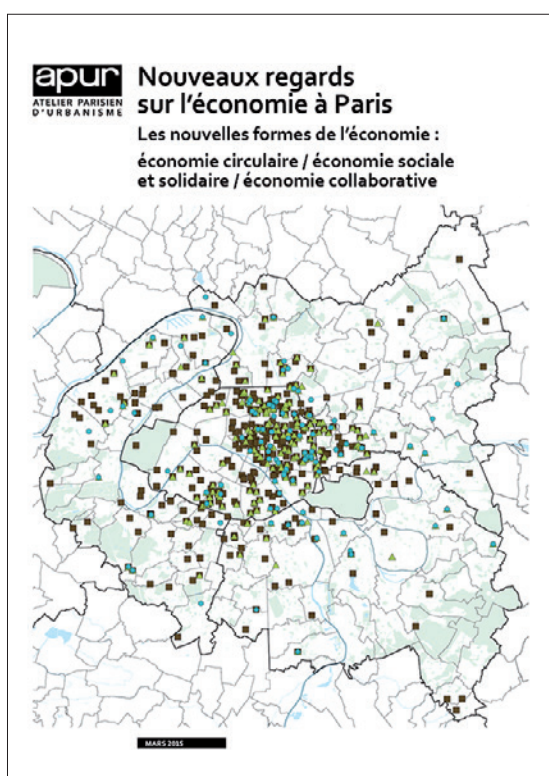


Nouveaux regards sur l'économie à Paris

Les nouvelles formes de l'économie : économie circulaire / économie sociale et solidaire / économie collaborative



Trois nouvelles formes d'économie qui portent à travers leurs valeurs un positionnement différent sur la finalité de l'économie et de l'entreprise.

À lire également

Quelques filières d'avenir :
Industries créatives/
numérique/mode-design/
écoactivités



L'économie circulaire

L'économie circulaire vise à diminuer l'empreinte environnementale de nos activités en optimisant le cycle de la matière. Pour y parvenir, elle requiert une rupture dans les procédés productifs. Elle s'applique à l'ensemble des activités économiques et humaines et, à ce titre, elle n'est pas réductible à une filière au sens économique du terme, mais elle engage un mode de fonctionnement.

Principes de l'économie circulaire : le fonctionnement en boucle, ou cyclique

Le concept émerge de la prise de conscience d'un épuisement de nos ressources géophysiques et d'un dérèglement climatique évalué par les rapports successifs du GIEC. Il est établi aujourd'hui que le comportement humain explique en grande partie ces évolutions.

L'économie circulaire prend à revers les étapes habituelles du schéma linéaire en cours : conception-extraction-production-usage-mise en décharge ou incinération, en proposant de lui substituer un fonctionnement cyclique, privilégiant la durabilité des produits, et donc la moindre pression sur les matières premières. De ce fait, l'économie circulaire intervient à différentes étapes de la vie du produit : écoconception, maintenance préventive et curative, réparation, capacité de récupération et de collecte, traitement pour recyclage, réemploi et réutilisation.

L'articulation des échelles et des acteurs

En France, ces objectifs d'allègement de notre empreinte et de plus grande frugalité, trouvent un écho dans plusieurs lois et plans, qui entrent en résonance avec un

cadre européen ambitieux. Sans attendre l'adoption de ces textes réglementaires, de nombreuses initiatives ont fleuri dans la métropole ou ailleurs dans l'Hexagone, sous l'impulsion de certains corps intermédiaires (notamment le monde associatif) ou d'acteurs privés. Aujourd'hui, l'un des principaux enjeux de l'économie circulaire est de passer de la petite à la grande échelle, de transformer l'essai en propulsant la myriade d'expériences isolées en principes actifs collectifs.

Évaluer les flux et connaître les pratiques pour mieux agir

Les nombreux exemples d'économie circulaire actuellement à l'œuvre dans la capitale portent pour l'essentiel sur le traitement aval des flux (valorisation des déchets par transformation énergétique, recyclage, surcyclage, réparation...), autant de traitements qui poursuivent un objectif d'allongement de l'espérance de vie d'une matière par réinjection dans le circuit sous différentes formes.

Plus délicate est l'opération qui consiste à examiner ce qui se produit en amont, et notamment des flux entrants dans le territoire. C'est ce qu'on nomme le métabolisme urbain, ou comptabilité analytique des flux de matières qui permet de compter pour mieux maîtriser.

Il convient également de mesurer le chemin parcouru par la matière sur le territoire et son usage par le demandeur pour disposer d'une vision panoramique du fonctionnement. Ainsi, les matériaux de chantier ou les produits alimentaires, qui correspondent à de gros volumes entrants à Paris-petite couronne, méritent que l'on s'attarde sur leur usage et sur de possibles améliorations de ces derniers.

Les nombreux services relevant de l'économie circulaire sont présents sur l'ensemble du territoire parisien, mais le maillage territorial est plus resserré à l'ouest d'une diagonale « Batignolles-Porte de Charenton ». En deçà de cette ligne, la structure est plus lâche.

L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un ensemble socio-économique qui regroupe des organisations et entreprises qui défendent et mettent en œuvre une « autre économie », fondée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques.

Les valeurs de l'économie sociale et solidaire

Des valeurs de solidarité, de liberté et d'égalité animent les structures de l'économie sociale et solidaire. Parmi ces principes, citons la primauté des personnes et de l'objet social sur le capital, la gestion collective, démocratique et participative, l'absence ou la limitation du profit, la responsabilité sociale et environnementale et la démarche de développement durable.

Les structures de l'économie sociale et solidaire

Dès juillet 2008, le périmètre statistique de l'économie sociale et solidaire a été normalisé. Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations.

Le caractère hétérogène des acteurs incite à la prudence dans les analyses statistiques que l'on peut produire sur ce secteur. En matière de qualité des emplois, les mutuelles, les associations, les coopératives et les fondations n'adoptent pas nécessairement de pratiques harmonisées, mais cette hétérogénéité n'exclut pas le fait de partager des valeurs communes.

La loi Économie sociale et solidaire du 21 juillet 2014

Aux acteurs historiques reconnus de l'économie sociale et solidaire, la loi de juillet 2014 ajoute une nouvelle forme d'entrepreneuriat social : il s'agit des sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'ESS. Indépendamment du cadre législatif, il s'agit de

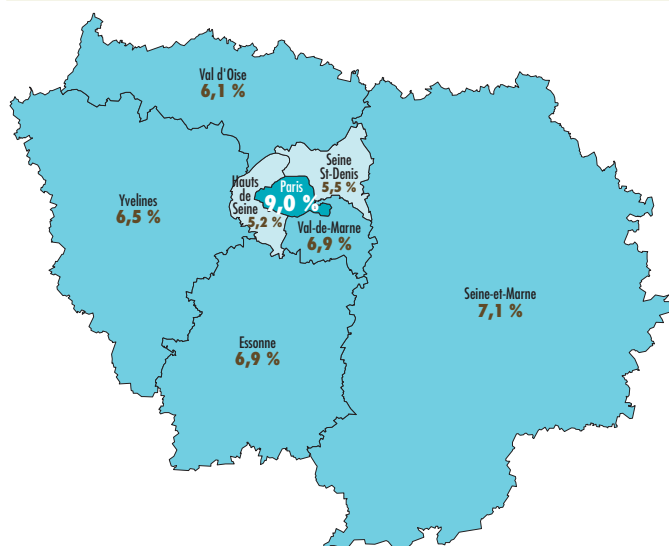
démontrer l'intérêt de cette économie alternative : moteur pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale et d'une nouvelle manière de concevoir l'organisation des entreprises. L'ESS représente 10,3 % de l'emploi total en France.

Panorama régional et parisien

Paris est le premier département d'Ile-de-France en termes de nombre d'établissements (12 284) et d'emplois (151 002) de l'ESS fin 2009. C'est également le département ayant la part d'emplois rattachés au secteur la plus importante de la région (9 %).

Les six domaines où l'ESS est la mieux implantée en Ile-de-France sont : l'action sociale (62,7 % des emplois), les activités financières, bancaires et d'assurance (29,3 %), l'enseignement (20,7 %), la santé (10,3 %), le sport et les loisirs (5,7 %), les arts et spectacles (2,9 %).

Part de l'emploi de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) dans le total des emplois, 2009

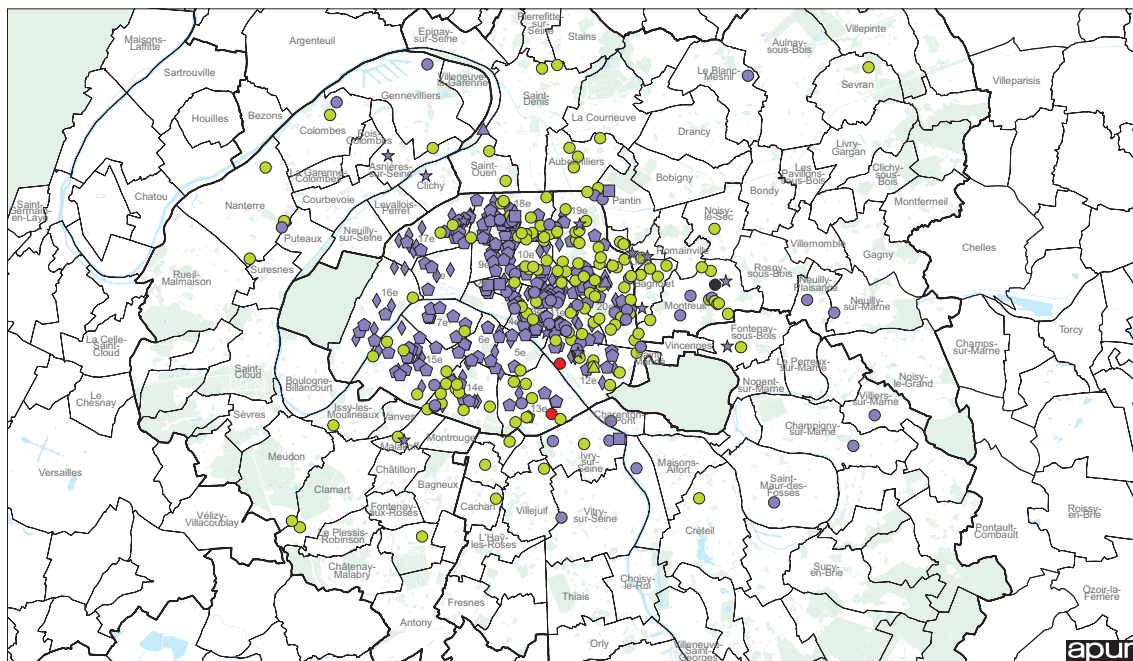


Source : Insee, CLAP 2009 - Traitement Observatoire régional de l'ESS-IDF

Implantation des services de l'économie circulaire

- (2) ● boulangerie
- (1) ● fablab
- Agriculture urbaine**
- (147) ● jardin partagé
- (1) ▲ compost de quartier
- Réemploi, recyclage**
- (48) ● ressourcerie, recyclerie
- (3) ▲ création
- (5) ● services aux citoyens
- (180) ● biens d'occasion, brocante
- (81) ◆ réparation d'articles électriques et électroniques
- (12) ★ réparation de vélos

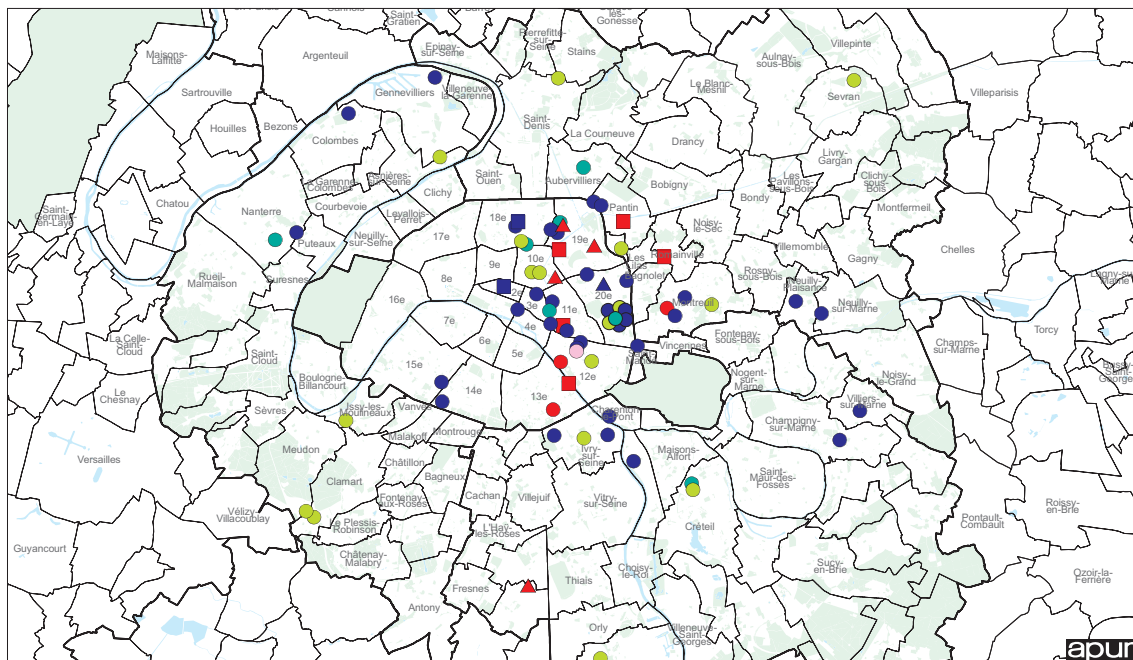
Source : traitement Apur, BDCOM 2014



Implantation des services de l'économie sociale et solidaire

- (7) ● coopérative d'emploi
- (1) ● hôtellerie
- (17) ● jardin partagé
- Alimentaire**
- (3) ● boulangerie
- (4) ▲ intermédiaire de distribution
- (5) ■ restaurant
- Réemploi, recyclage**
- (34) ● ressourcerie, recyclerie
- (1) ▲ création
- (2) ● services aux citoyens

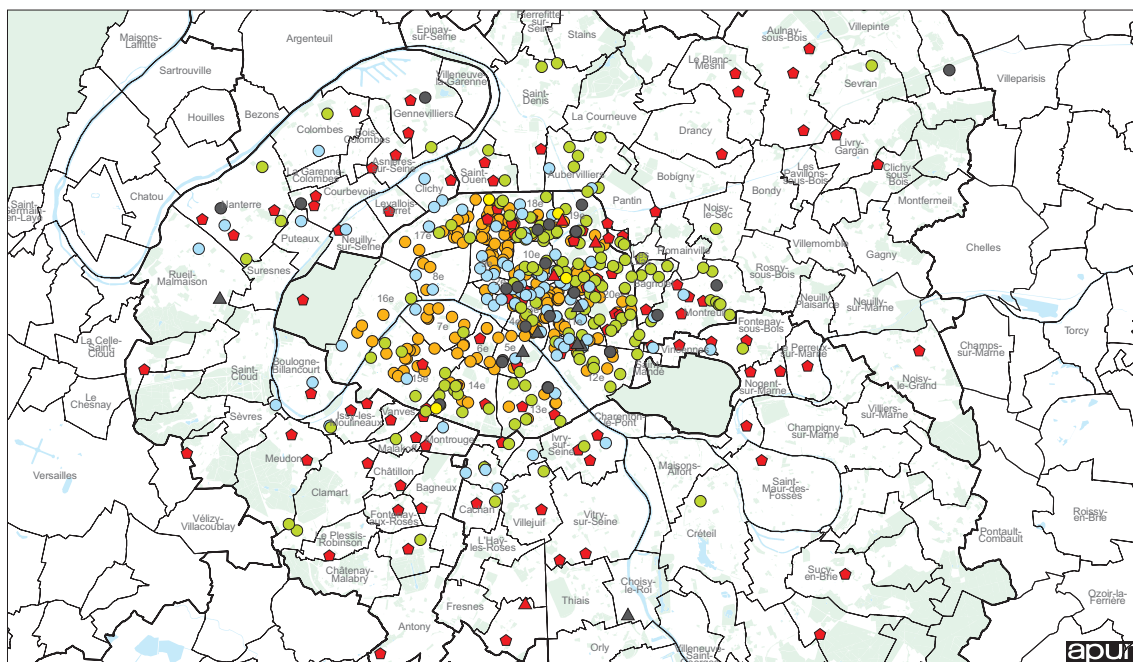
Source : traitement Apur - 2014



Implantation des services de l'économie collaborative

- (4) ● accorderie
- (87) ● coworking
- (147) ● jardin partagé
- (180) ● biens d'occasion, brocante
- Alimentaire**
- (117) ● AMAP
- (4) ▲ intermédiaire de distribution
- Fablab**
- (21) ● fablab
- (7) ▲ hackerspace

Source : traitement Apur, BDCOM 2014



L'économie collaborative

L'économie collaborative forme un système économique de production et de consommation alternatif au modèle économique actuel. Il remet au cœur des enjeux l'usage des biens plutôt que leur possession. De ce point de vue, ses liens avec l'économie circulaire sont ténus.

Essor et fonctionnement de l'économie collaborative

La généralisation de l'accès à Internet, la mise au point d'outils technologiques performants ainsi que les considérations individuelles d'ordre économique, social et écologique expliquent l'essor, ces dernières années, de pratiques centrées sur l'accès, la mise en commun et le partage de biens et de services. L'économie collaborative se définit comme la mise en réseau d'individus via Internet afin qu'ils bénéficient d'un meilleur usage des biens, des compétences ou des services qu'ils ont à leur disposition.

Les catégories d'activité de l'économie collaborative

L'économie collaborative se décline autour de quatre activités principales :

- **La consommation collaborative**, qui permet de gagner l'accès à des biens ou à des services à travers le troc, la location, le prêt, l'échange ou la revente. Ceci comprend les marchés de redistribution comme eBay ou le Bon Coin, les systèmes de services de produits comme le covoiturage, Vélib', Autolib', les réseaux d'échanges réciproques de savoirs, comme l'Accorderie à Paris qui permet d'échanger des savoir-faire sans contrepartie financière ;
- **La production collaborative**, qui réside dans le travail de groupes ou de réseaux d'individus qui collaborent afin de concevoir, produire ou distribuer des biens. Ceci comprend les plateformes en ligne de conception collaborative comme Quirky, les bases de données participatives comme Open Street Map, les distributions collectives de produits sans intermédiaires comme les AMAP ou La Ruche Qui Dit Oui, les lieux de conception, d'innovation et de dévelop-

pement comme les Fablabs (Usine IO) ;

- **L'apprentissage collaboratif**, qui permet d'ouvrir l'apprentissage à tous grâce au partage de connaissances et de ressources entre individus, via notamment le e-learning. Ceci regroupe les cours et contenus éducatifs gratuitement et librement accessibles comme le système MOOC (cours en ligne) ; le partage de compétences comme le bricolage dans les Repair Cafés ; les plateformes de connaissances participatives comme Wikipedia ;
- **Le financement collaboratif**, se définit comme un système de financement, prêts et investissements proposés en dehors du cadre traditionnel des institutions financières. Il inclut, par exemple, le financement participatif ou crowdfunding, comme Kisskissbankbank ou Ulule (prêts, dons ou participations de personnes physiques à des projets, sans l'intermédiation des banques), les prêts d'individus à individus sans intermédiaires comme le Lending Club, les monnaies alternatives et monnaies locales (monnaie Palmas au Brésil ou plus proche de nous, la Pêche à Montreuil). Ces nouvelles collaborations s'affranchissent généralement de l'intervention d'un tiers institutionnel.

L'accès à l'usage plutôt qu'à la propriété comme modèle économique des entreprises

Certaines entreprises classiques reconnaissent l'intérêt de remplacer la vente du bien par la vente de l'usage du bien. Par exemple, Michelin, société française leader de la fabrication de pneumatiques, ne vend plus à ses clients les pneus en eux-mêmes, mais la gestion du cycle de vie, le conseil et la maintenance du pneu. Michelin dispose alors de véhicules en gestion, faisant baisser les coûts à la fois pour l'entreprise et pour le client, qui ne paye que les kilomètres parcourus.

Plus encore que pour l'économie circulaire, l'ancrage territorial de l'économie collaborative reflète un double clivage : rive droite/rive gauche, et est/ouest.

Coexistence de ces modèles économiques

Ces trois modèles, loin de s'ignorer, peuvent se croiser, s'inscrire dans une logique d'ensemble qui tend à l'édification d'un nouveau modèle économique, soucieux à la fois de l'environnement et de la valeur humaine.

L'économie circulaire et l'économie collaborative sont

néanmoins difficilement identifiables par le biais du corpus proposé par les nomenclatures traditionnelles. Si leur impact sur l'emploi peut sembler encore anecdotique au regard des moyens humains mobilisés par les grands pôles d'emplois parisiens, elles n'en sont pas moins en pleine effervescence.

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.